Plaine Commune Habitat

Communiqué

Le 3 juin 2013, à Saint-Denis

Communiqué de Stéphane Peu, Président de Plaine Commune Habitat

Ce matin, les forces de l'ordre ont, en vertu d'un jugement rendu le 17 décembre 2012 par le Tribunal

d'Instance de Saint-Denis, procédé à l'expulsion locative d'une famille de la cité Gabriel Péri, 2 rue

Arthur Rimbaud, à Saint-Denis dont un des membres connu des services de police pour trafic de

stupéfiants causait d'importantes nuisances rendant insupportable la vie de très nombreux habitants

des immeubles alentour.

Cette expulsion constitue une première victoire juridique pour Plaine Commune Habitat et met

un terme à près de deux ans d'une procédure judiciaire engagée par notre office à l'encontre

de ces locataires.

Durant plusieurs mois, l'usage de ce logement avait été transformé en un lieu de conditionnement, de

stockage et de vente de produits stupéfiants, générant nuisances et dégradations dans l'immeuble et

à ses abords. Cette famille et ses complices n'hésitaient pas à user également de pressions et de

menaces auprès du voisinage pour qu'il ne dénonce pas cette situation, en contrevenant de façon

flagrante et scandaleuse à la tranquillité des habitants.

Ce résultat est l'aboutissement d'un partenariat exemplaire entre l'office Plaine Commune Habitat et

la police nous permettant de porter cette affaire devant la justice et d'obtenir ce jugement en notre

faveur.

Si nous pouvons regretter la lenteur de ce type de procédure judiciaire, il n'en demeure pas moins

que cette première réussite nous conforte dans notre action quotidienne contre les agissements

rendant invivable le quotidien de plusieurs dizaines de familles et anéantissant les efforts de notre

office à apporter aux locataires des conditions de vie décentes et un cadre de vie agréable.

Fort de ce jugement, Plaine Commune Habitat a engagé d'autres procédures sur son patrimoine et

nous engagerons systématiquement ce type d'actions contentieuses pour faire cesser ces troubles de

jouissance dans nos immeubles.

Contact: Edwige LENET, cabinet du président, 01 48 13 62 23, 06 60 32 71 71, elenet@plainecommunehabitat.fr

Ou Lucie GARRET, communication, 01 48 13 62 29, 06 67 63 34 28, <u>lgarret@plainecommunehabitat.fr</u>

Plaine Commune Habitat

+ d'infos sur www.oph-plainecommunehabitat.fr